

<https://snetap-fsu.fr/Journees-d-etude-du-25-26-mars-1.html>



# 2015 : Journées d'étude du 25-26 mars : l'avenir du syndicalisme

- Le SNETAP - Les journées d'études du SNETAP -

Date de mise en ligne : mercredi 11 février 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

JOURNEES D'ETUDES - L'AVENIR DU SYNDICALISME

## Jour 1 - mercredi 25 mars

9h-10h Accueil

9h45-10h ouverture **JM Le Boiteux**, Secrétaire Général du SNETAP-[FSU](#)

**10h-11h Conférence introductive :**

<sup>a</sup> **Stéphane Sirot**, historien « Le syndicalisme en France et en Europe - perspective historique » (30mn)

<sup>a</sup> **Jean-Marie Pernot**, chercheur à l'Institut de Recherche Economique et Social - Ires

« Le mouvement social en France - état des lieux et perspectives » (30mn)

**11h-12h Table ronde : « Avenir du syndicalisme »**

**Bernadette Groison**, Secrétaire Générale de la FSU

**Jean-Marc Canon**, Secrétaire Confédérale de la [CGT](#) Services Publics

**Jean-Marie Le Boiteux**, Secrétaire Général du SNETAP-FSU

**Patrick Pelloux**, Président de l'Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF)

**William Martinet**, Président de l'Union National des étudiants de France ([UNEF](#))

**12h-13h Débat avec la salle**

ü

13h-14h Déjeuner

**14h30-16h Table ronde : « Pratique du syndicalisme au quotidien »**

**Noël Daucet**, ancien Président du Centre de formation de la FSU, ancien Secrétaire Général SNU Pôle Emploi

**Murielle Filippi**, Secrétaire Générale du Syac-CGT

**Yoann Vigner**, Secrétaire Régional SNETAP-FSU

**Laurent Pinatel**, Porte Parole de la Confédération Paysanne Roland Weyl, avocat

**Pierre Tartakowsky**, Président de la Ligue des Droits de l'Homme

16h-17h30 **Débat avec la salle**

18h30-20h Les 50 ans du SNETAP-FSU

- temps d'expression d'anciens secrétaires généraux, nationaux et de militants historiques du SNETAP-FSU autour de 4-5 moments forts au fil de son histoire et de ses combats

- cocktail autour d'une exposition sur les 50 ans du SNETAP à travers les UNES de notre revue

## **Jour 2 - jeudi 26 mars**

9h-9h30 Problématiques sur l'avenir du syndicalisme et l'action syndicale de terrain

- **Frédéric Chassagnette**, Secrétaire Général adjoint à la Vie syndicale

### **Objectifs :**

- Déboucher sur une publication (en lien avec les 50 ans du SNETAP-FSU)
- avancer la réflexion dans l'optique de la construction de futurs mandats de congrès.
- contribuer à donner des outils concrets, d'aide en vue de passer à l'action, de se mobiliser sur le terrain...

**9h30-12h30 Travail par ateliers**

- thèmes possibles :

- unité d'action et unification syndicale
- réforme territoriale et organisation de la vie syndicale en région
- action syndicale, instances, moyens d'action et droits syndicaux
- vivre et faire vivre sa section locale
- syndicalisation

13h30-15h30 Mise en commun

15h30-16h30 Travail de synthèse

Conclusions - **Jean-Marie Le Boiteux**, Secrétaire Général

## Participants aux journées d'études

" Chaque section locale désigne un-e- délégué-e- syndiqué-e- (plus des suppléant-e-s).

" Chaque section régionale désigne un-e- délégué-e- retraité-e- (+ un-e- suppléant-e-)

" Les membres titulaires du [CSN](#) sont membres de droit de cette assemblée (en cas d'absence ils-elles sont remplacé-e-s par leur suppléant-e-).

" Pour les DROM-COM chaque département et territoire désigne un-e- délégué-e- syndiqué-e- (plus des suppléant-e-s). Avant l'achat des titres de transport, le-la délégué-e désigné-e doit en demander l'autorisation explicite à la Trésorerie nationale.

## Autorisations d'absence

Ces journées d'études s'inscrivent dans le cadre des instances statutaires du SNETAP et permettent la délivrance d'autorisations spéciales d'absence (ASA) relevant des articles 12 et 13 du décret n° 82-447.

\* Conditions de remboursement des frais de déplacement et d'hébergement

La trésorerie nationale du SNETAP prend en charge :

- le déplacement de chacun-e- des participant-e-s sur la base d'un tarif SNCF 2nd classe (hormis les représentants des DOM-TOM), sur fourniture des justificatifs. Pour tout cas particulier, un contact devra être pris par le - la délégué-e avec la trésorerie nationale.
- la nuit d'hôtel du mercredi soir, forfait de 55 ₣ (Il n'y a pas d'hébergement de prévu. Il revient à chacun d'effectuer sa réservation dans l'hôtel de son choix.
- Le repas de mercredi soir, forfait de 17 ₣. Les déjeuners sont retenus et réglés directement par la trésorerie nationale.

- le pré-programme de ces journées :



### Programme des journées d'étude

- le bulletin d'inscription à retourner, par mail, pour **le lundi 16 mars** :

### bulletin d'inscription

- le règlement intérieur des journées :



### **règlement intérieur**

- un plan d'accès à AgroParistech - 16 rue Claude Bernard - 75 005 Paris

### **Plan d'accès**

- une liste et coordonnées de centres d'hébergement et hôtels (à titre informatif) :



### **hôtels**

Une convocation sera adressée individuellement, par mail, aux inscrits avec une autorisation d'absence à remettre à la direction de l'établissement au moins 48 h avant les journées. Sans réponse l'autorisation est réputée accordée.

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute précision.

Merci de diffuser cette invitation à l'ensemble de nos syndiqué-e-s (pré-programme à l'appui), afin que nous réussissions ces journées et le 50ème anniversaire de notre organisation !